

Dossier de presse



Vœux & actualités MSA 2021

Mardi 26 janvier 2021 • 16h30 • Chambéry (73) & visio



L'essentiel & plus encore



Sommaire

L'actualité de la MSA relative à la Covid-19.....	04
La MSA, guichet unique pour tous les champs de la Sécurité sociale.....	04
La MSA, acteur des territoires aux côtés des plus fragiles.....	06
La MSA, acteur de santé publique	07
Le choix du régime agricole par le groupe Sodiaal	08
Quelques mots sur le groupe Sodiaal.....	08
Une entrée au régime agricole sans interruption de droits	08
2021, année de négociation de la nouvelle COG	09
Chiffres clés.....	10

L'actualité de la MSA relative à la Covid-19

La protection sociale joue un rôle majeur dans la lutte contre les conséquences du virus et la MSA s'est engagée sur tous ses fronts depuis le début de la crise sanitaire. Elle continuera à leur faire avec conviction en 2021, au bénéfice de ses adhérents et de la population rurale.

La MSA, guichet unique pour tous les champs de la Sécurité sociale

- **POUR LES PARTICULIERS**

La MSA a garanti le versement de l'ensemble des prestations sociales sans délai supplémentaire. Elle a également pleinement joué son rôle d'amortisseur social en remboursant les indemnités journalières dérogatoires liées au confinement, en assurant le paiement des prestations exceptionnelles en faveur des plus démunis, mettant ainsi en œuvre de façon réactive les mesures annoncées par le gouvernement. En complément de ces mesures gouvernementales, des aides spécifiques à la MSA Alpes du Nord ont également été octroyées.

400 000 euros versés à 1200 familles en janvier 2021

Les administrateurs de la MSA Alpes du Nord ont décidé l'octroi d'une aide exceptionnelle pour soutenir les familles les plus démunies qui n'ont pas eu accès aux prestations individuelles du fait de la pandémie. Cela concerne près de 1200 familles en Isère, en Savoie et en Haute-Savoie, pour un montant total d'environ 400 000 euros. Les bénéficiaires n'ont aucune démarche à effectuer, l'aide leur est versée automatiquement courant janvier 2021. Sont concernés : les retraités bénéficiaires d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé au 30/11/2020, les étudiants bénéficiaires de l'aide Prestation Etudiant pour la rentrée scolaire 2020, les non-salariés agricoles bénéficiaires de la prestation Aide au remplacement maladie du 01/01/2020 au 30/11/2020, les bénéficiaires de l'Allocation de Soutien Familial au 30/11/2020, les familles ayant un enfant en situation de handicap ou malade (allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou allocation journalière de présence parentale) au 30/11/2020 et les adhérents bénéficiaires du rSa Majoré au 30/11/2020.

- **POUR LES PROFESSIONNELS**

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie du coronavirus sur l'activité économique, conformément aux annonces du gouvernement, la MSA se mobilise pour accompagner les professionnels agricoles par des dispositifs exceptionnels, que ce soit pour le paiement de leurs cotisations ou pour leur sécurité et celle de leurs salariés.

- **Mesures économiques pour accompagner les professionnels**

En 2020, la MSA a notamment, en lien avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, aidé le monde agricole à hauteur de 31 millions d'euros à l'échelle nationale. Cette aide a permis de soutenir les filières particulièrement impactées par la crise de la Covid-19, ainsi que les ressortissants touchés par les aléas climatiques et

événements exceptionnels. En Alpes du Nord, une enveloppe de 700 000 euros a permis une prise en charge partielle des cotisations sociales des exploitants et employeurs agricoles en difficulté. La répartition a été la suivante : 221 000 euros pour la crise Covid, 68 000 euros pour les aléas climatiques et 411 000 euros pour les critères généraux.

Une attention particulière portée aux double-actifs agricoles moniteurs de ski en 2021

Nous avons recensé environ 200 chefs d'exploitations à titre principal qui sont moniteurs de ski en activité secondaire en Isère, Savoie et Haute-Savoie. Ils pourront bien entendu solliciter le service recouvrement de la MSA en cas de difficulté de paiement de leurs cotisations. Les imprimés de demande de prise en charge de cotisations leur seront également mis à disposition de façon prioritaire dès diffusion, pour qu'ils puissent déposer un dossier pour leurs cotisations 2021. Enfin, nous tenons à leur rappeler qu'ils peuvent à tout moment solliciter la MSA pour un rendez-vous prestations afin de faire un tour d'horizon de leurs droits et éviter un non-recours. La MSA, avec son guichet unique, peut avoir la vision sur les cotisations mais aussi sur les prestations (prime d'activité pour les exploitants par exemple). Les travailleurs sociaux de la MSA sont également à leur écoute pour un accompagnement en cas de grande difficulté.

– Accompagnement et consignes sanitaires

Les conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail restent mobilisés en présentiel ou à distance pour réfléchir avec les professionnels aux mesures à mettre en place dans leur entreprise en fonction de leur organisation propre. Une ressource documentaire mise à jour régulièrement est disponible sur le site internet ssa.msa.fr.

Afin d'accompagner financièrement les structures agricoles fortement impactées, la MSA a mis en place un dispositif d'Aide prévention Covid, sous la forme de conseils personnalisés complétés d'une aide financière le cas échéant. Cette subvention couvre la prise en charge du matériel d'hygiène et de sécurité pour la mise en place des mesures de prévention et des mesures barrières, sur le lieu de travail. Depuis le 1^{er} septembre 2020, est éligible à l'Aide Prévention Covid tout achat de masques à condition de mettre en place des mesures de prévention et de protection collective contre la Covid-19. Les masques qui seront pris en charge sont ceux préconisés dans le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise.

L'Aide prévention COVID prolongée jusqu'en novembre 2021

L'Aide Prévention COVID, en 2020, a permis d'accompagner 48 entreprises pour un montant d'aides de 43 000 € pour 147 000 € d'investissements réalisés. Du fait du contexte sanitaire, elle a été prolongée jusqu'en novembre 2021. Pour bénéficier de cet accompagnement, la première étape est de contacter le service santé et sécurité au travail de la MSA, en écrivant à l'adresse email secretariatsst.blf@alpesdunord.msa.fr ou en appelant le 04 79 62 87 71.

– Adresse mail dédiée Covid-19

Dès le 1^{er} confinement, la MSA Alpes du Nord a mis en place une adresse mail dédié Covid-19 pour les entreprises agricoles rencontrant des difficultés (maintien des prélèvements, difficultés de règlements...). Une réponse a été apportée à 2 000 situations depuis mars 2020. Elle est toujours en service et peut être utilisée à tout moment par les entreprises agricoles : cotisants_covid19.blf@alpesdunord.msa.fr

La MSA, acteur des territoires aux côtés des plus fragiles

Du fait du contexte, l'hiver dernier, la MSA a relancé, à l'échelle nationale, son opération « MSA solidaire », qui réaffirme la présence de la MSA, organisme de sécurité sociale agricole, auprès des populations rurales, notamment les plus fragiles. Tour d'horizon sur les actions menées par la MSA Alpes du Nord.

– **Appel aux dons pour que Noël reste une fête pour tous**

La MSA s'est associée au Secours populaire français pour que les enfants et les familles les plus touchés par la crise sanitaire puissent eux aussi fêter Noël. Elle a invité ses salariés, ses délégués et ses ressortissants à effectuer un don de tout objet qui rendrait un enfant heureux tels qu'un jouet, livre, instrument de musique, vélo, cd, vêtement. Il était également possible de donner des denrées alimentaires non périssables, à l'exemple de légumes en conserve, pâtes et riz, soupes, poissons et fruits de mer en conserve, lait en boîte, compotes et fruits en conserve. En Isère, en Savoie et en Haute-Savoie, la MSA Alpes du Nord a largement relayé l'opération auprès de ses 376 délégués, 350 salariés et 153 000 ressortissants.

– **Distribution de 500 paniers solidaires en partenariat avec la Caf de l'Isère**

En Isère, le projet de « paniers solidaires » a vu le jour en juin 2020, à Roussillon et à Beaurepaire, lors de la 1ère édition de l'opération « MSA Solidaire ». Avec l'appui de la Chambre d'agriculture, des centres sociaux de Roussillon et de Beaurepaire, du réseau des AMAP et des jardins d'insertion du réseau de Cocagne, la MSA Alpes du Nord et la Caf de l'Isère ont distribué gratuitement, en 2020, 500 paniers au total. A Beaurepaire, 40 familles soit 178 personnes en ont bénéficié. A Roussillon, ce sont 43 familles soit 156 personnes. Parce que la solidarité et l'accompagnement des familles les plus fragiles font partie de l'ADN de la Caf de l'Isère et de la MSA Alpes du Nord, les organismes ont fait le choix de pérenniser ce partenariat en 2021 pour que les familles du régime général comme du régime agricole puissent continuer à en bénéficier, avec un élargissement à de nouveaux territoires. Pour permettre au maximum d'y avoir accès, une contribution sera demandée aux familles.

– **Appels de solidarité à 40 retraités par une sophrologue**

L'association *Itinéraires de santé*, appartenant au groupe MSA, a initié des appels de solidarité auprès de 40 retraités. Une initiative financée par un appel à projet lancé par la Préfecture de Région, dans le cadre du Plan de lutte contre la précarité. Les personnes appelées ont manifesté un étonnement très positif sur cette initiative et ont été ravies de pouvoir échanger avec la sophrologue qu'elles avaient connue en tant qu'animatrice des ateliers "En mouvement vers le bien être", proposés par le groupement inter régimes des Caisses de Retraite, Atout Prévention Rhône-Alpes. Une seconde vague d'appels a complété le premier contact avec deux objectifs : celui de proposer un temps de respiration, petit exercice déjà travaillé lors des ateliers, et celui de proposer de se remettre en action pour essayer de s'ouvrir aux autres via un petit défi consistant à contacter une ou plusieurs personnes, de l'entourage ou du groupe de l'atelier, pour prendre des nouvelles.

– Soutien des plus fragiles par les travailleurs sociaux de la MSA

Le service d'action sanitaire et sociale de la MSA est également mobilisé. Les travailleurs sociaux ont notamment poursuivi leur activité en étant très vigilants aux situations d'épuisement professionnel, de ruptures familiales, de violences conjugales et de problématiques de santé. Ils ont réalisé des entretiens téléphoniques, des rendez-vous dans un bureau MSA et des visites à domicile pour les situations les plus complexes, dans le respect des impératifs sanitaires. Pendant toute la durée du 2nd confinement, ils ont accompagné 467 personnes dont plus de 100 nouveaux contacts, non suivis jusqu'alors par les travailleurs sociaux.

La MSA, acteur de santé publique

En tant qu'organisme de sécurité sociale agricole, la MSA est aussi un acteur de santé publique. Elle a directement contribué à la lutte contre l'épidémie en limitant les déplacements de ses collaborateurs, en mettant à disposition de la réserve sanitaire ses médecins en santé publique et en santé au travail volontaires. La MSA relaye également à ses adhérents, notamment via son site internet, les informations gouvernementales et les messages de prévention liés aux gestes barrières.

– Participation active à la politique de contact tracing

Depuis début novembre 2020, la MSA Alpes du Nord participe à la mission de traçage des personnes en contact avec la Covid-19, en Isère, en Savoie et en Haute-Savoie, en renfort de la caisse primaire d'assurance maladie, avec une plateforme installée sur notre site de Grenoble. Une équipe de huit téléconseillers sont mobilisés pour participer aux opérations d'appels et mails sortants. Environ 900 appels sont réalisés par semaine dont environ 300 aboutis, donc de nombreuses répétitions de contacts. Nous allons également intégrer le nouveau dispositif de l'Etat : tester – tracer – isoler.

– En appui à la campagne de vaccination contre la Covid-19

Conformément à l'annonce gouvernementale, le réseau des MSA s'est organisé pour adresser à la date du 18 janvier 2021 un courrier invitant les ressortissants âgés de 75 ans et plus à se présenter à un centre de vaccination. Près de 9000 courriers sont partis cette semaine en Alpes du Nord, pour la première vague.

Une réflexion est également engagée pour construire une offre d'accompagnement pour faciliter la prise de rendez-vous pour les personnes les plus isolées ou en fracture numérique. Un contact avec les délégations départementales des agences régionales de santé a été pris en ce sens pour échanger sur le champ des possibles, au regard de la situation actuelle de saturation des centres de vaccination et la pénurie de vaccins par rapport à la demande.

Le choix du régime agricole par le groupe Sodiaal

Fin 2020, le groupe Sodiaal a fait le choix du régime agricole pour l'ensemble de ses établissements et salariés. Opération d'envergure réussie en toute transparence et sans interruption de droits.

Quelques mots sur le groupe Sodiaal

Sodiaal (Société de diffusion internationale agro-alimentaire) est une coopérative laitière qui regroupe des entreprises spécialisées dans la transformation de produits laitiers, telles que Entremont, Candia, Viva, Yoplait, Régilait, Cœur de Lion, Yop, Le Rustique... Jusqu'à présent, certains établissements étaient rattachés au régime agricole et d'autres au régime général. Aujourd'hui Sodiaal a choisi le régime agricole pour l'ensemble de ses salariés, ce qui représente 2 200 nouveaux adhérents à l'échelle nationale, répartis sur 16 MSA et ainsi 504 nouveaux ressortissants pour la MSA Alpes du Nord.

Une entrée au régime agricole sans interruption de droits

– Opérations d'affiliation des nouveaux adhérents menées avec réactivité

Création des individus dans nos bases, ouverture des droits santé et mutation des dossiers Caf le cas échéant.

– Réunions d'information au sein des établissements

Les 23, 24, 25 et 27 novembre 2020, des réunions d'information se sont enchaînées pour tous les salariés des entreprises Monts & Terroirs, Entremont Alliance et Entremont Synergie. Animées par les conseillères en protection sociale de la MSA, ces réunions avaient pour objectif de présenter la spécificité de la MSA et de répondre aux questions des salariés sur leur protection sociale. Elles ont permis d'informer 262 salariés qui se sont plus particulièrement questionnés sur la continuité de leurs droits par rapport au rattachement des enfants ou au transfert des dossiers Caf.

– Transparent pour les adhérents

Les salariés Sodiaal ont basculé vers un guichet unique sans encombre, preuve de l'efficacité de la MSA. Ils n'ont à présent plus qu'un seul interlocuteur. Leur seule contribution : mettre leur carte Vitale à jour.

Cette démarche est la bienvenue et s'inscrit dans la stratégie de notre régime agricole pour attirer des entreprises et leur faire profiter du guichet unique, comme ceci a été le cas pour la Coopérative Dauphinoise en 2018. C'est un enjeu fort pour notre régime.

2021, année de négociation de la nouvelle COG

La MSA souhaite que la prochaine COG (convention d'objectifs et de gestion), pour laquelle notre Caisse centrale de MSA vient d'engager les négociations avec nos ministères de tutelle, nous donne des moyens adaptés pour renforcer notre politique de cohésion territoriale. Mais, au-delà de ce positionnement de la MSA, nous aurons besoin d'un fort soutien de l'État.

La MSA, organisme de protection sociale est aussi une organisation professionnelle agricole relevant du code Rural. Cette double appartenance s'est révélée particulièrement efficiente dans ce temps de crise. Elle a conforté la MSA et son positionnement d'opérateur de référence sur les territoires ruraux, dont la force réside dans le réseau de proximité, créateur de lien social.

Nous allons poursuivre le renforcement de ce positionnement déjà central sur les territoires ruraux au service des populations agricoles et de l'ensemble des populations rurales. Le renforcement de ce positionnement permet également au tissu économique et social de se maintenir pour le bénéfice des entreprises agricoles.

Il est encore trop tôt pour en dire plus mais nous reviendrons assurément vers les médias dès que les négociations seront plus avancées.

- CHIFFRES CLES

400 000 €

euros d'aide exceptionnelle versés en janvier 2021 à 1200 familles

700 000 € de prise en charge

des cotisations 2020 pour l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, dont 220 000 € pour la crise Covid

43 000 €

d'aide prévention Covid octroyés pour 147 000 € d'investissement réalisé

500

paniers solidaires distribués gratuitement à 89 familles en Isère en 2020, en partenariat avec la Caf de l'Isère

40

retraités appelés par une sophrologue via Itinéraires de santé, association du groupe MSA

2000

situations accompagnées en 2020 via l'email dédié Covid pour les entreprises

9 000

courriers envoyés le 18 janvier 2021 aux assurés maladie agricoles de plus de 75 ans avec comorbidité

467

adhérents suivis par les travailleurs sociaux de la MSA pendant le 2nd confinement, dont 100 nouveaux contacts

2200

nouveaux salariés du groupe Sodiaal, affiliés au régime agricole au 1^{er} janvier 2021, dont 504 pour la MSA Alpes du Nord

2021

Année de négociation de la future COG 2021-2025





MSA, une chaîne de solidarité portée par des femmes et des hommes engagés.

20

21

MERCI

Demain, ensemble nous irons plus loin.



Contact presse

Samlane Vongprasith
Responsable Communication MSA Alpes du Nord
04 79 62 87 06 • 07 61 81 04 41
communication@alpesdunord.msa.fr

Site internet : alpesdunord.msa.fr
Twitter : @msa_adn



L'essentiel & plus encore